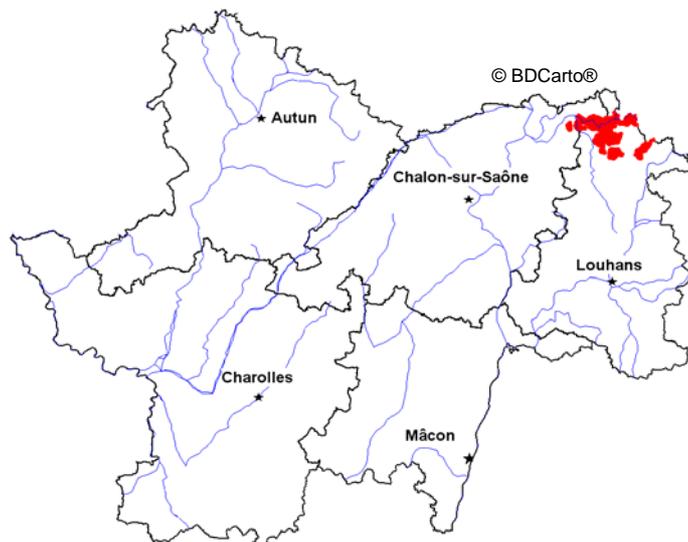




Basse vallée du Doubs et étangs associés



Numéro européen : FR2612005

Numéro régional : ZPS 8

Département : Saône-et-Loire

Arrondissements : Chalon-sur-Saône, Louhans

Communes : Anthumes, La Chapelle-Saint-Sauveur, Charette-Varenes, Fretterans, Frontenard, Lays-sur-le-Doubs, Longepierre, Mouthier-en-Bresse, Navilly, Pierre-de-Bresse, Pontoux, Saint-Bonnet-en-Bresse

Surface : 3 795 hectares

Le site Natura 2000 « Basse vallée du Doubs et étangs associés » est localisé en Saône-et-Loire. Il se compose de trois entités majeures :

- le lit mineur du Doubs entre Fretterans et Navilly et son espace inondable, limité par un réseau de digues où sont présents des milieux et des forêts alluviales ;
- la plaine du Finage, dominée par les terres cultivées mais comportant des espaces prairiaux discontinus ;
- la frange du plateau bressan avec 4 ensembles d'étangs bordés principalement de boisements humides.

La diversité des habitats naturels issus de la dynamique naturelle du Doubs est favorable à de nombreuses espèces d'oiseaux nicheuses, migratrices ou hivernantes.

Le patrimoine naturel d'intérêt européen



Le Doubs et son lit mineur : Le Doubs est une rivière puissante et peu artificialisée. Sa dynamique façonne une multitude d'habitats naturels dont dépendent plusieurs espèces d'oiseaux pour leur reproduction. La Sterne pierregarin et l'Oedicnème criard nichent exclusivement sur les sols nus et graveleux des grèves ou des bancs d'alluvions et le Martin-pêcheur pond ses œufs dans un tunnel qu'il creuse dans les parois verticales des berges érodées par la rivière.



Les étangs : Peuplés de nombreux insectes, poissons et amphibiens, les étangs d'origine anthropique, contribuent à un apport non négligeable pour l'alimentation de l'avifaune, notamment pour les ardéidés (hérons) et le Martin-pêcheur.

Ils constituent aussi un lieu de reproduction pour plusieurs espèces, dont le Busard des roseaux, le Blongios nain et le Héron pourpré qui nichent dans les roselières des queues d'étangs.

Les milieux aquatiques représentent une halte migratoire et une zone d'hivernage importantes pour des centaines d'oiseaux, dont le Balbuzard-pêcheur.



Les prairies inondables : Caractérisés par un couvert herbacé dense et bordés de haies bocagères, les milieux prairiaux hébergent plusieurs espèces d'oiseaux, dont la plus emblématique est la Pie-grièche écorcheur, espèce totalement inféodée aux milieux bocagers .

Les prairies procurent nourriture à de nombreuses espèces, parmi lesquelles la Cigogne blanche.



Les forêts inondables : Les espaces forestiers du lit majeur du Doubs constituent une zone de reproduction pour bon nombre d'oiseaux. Le plus emblématique est le Gorgebleue à miroir blanc qui trouve au sein des saulaies arbustives de la vallée du Doubs son unique lieu de reproduction en Bourgogne. Les boisements abritent aussi des espèces exclusivement forestières, dont le Pic noir et le Pic mar, deux espèces arboricoles se nourrissant d'insectes et de larves et utilisant leur bec pour forer des cavités dans lesquelles elles nichent.

Les enjeux sur le site



❖ Beaucoup de milieux naturels permettant à l'avifaune d'accomplir différentes phases vitales telles la reproduction et l'alimentation (grèves, bras morts, roselières,...) se sont formés au gré du Doubs. La dynamique fluviale, menacée par certaines actions anthropiques dont les enrochements de berges et la rectification partielle du lit, apparaît donc comme le principal enjeu sur le site Natura 2000.

⇒ Maintenir les habitats naturels dynamiques en limitant les actions susceptibles de modifier le régime hydrique du Doubs.

❖ Les grèves sont le siège d'activités de loisirs qui, si elles ne sont pas maîtrisées, peuvent occasionner des dérangements d'oiseaux, particulièrement préjudiciables en période de reproduction.

⇒ Respecter la sensibilité des milieux dans le cadre de ces activités (vigilance quant aux lieux et aux dates de fréquentation).



Au vu de leur rôle important vis-à-vis de nombreuses espèces d'oiseaux, les étangs constituent aussi un des enjeux principaux. Globalement en bon état de conservation, ils sont soumis à des menaces à la fois naturelles et liées au facteur humain.

❖ Les queues marécageuses des plans d'eau se comblent progressivement et se peuplent de saules, écartant alors le Busard des roseaux, le Héron pourpré et le Blongios nain.

⇒ Préserver tous les stades de la dynamique végétale des berges et des queues d'étangs, en luttant contre l'envasement et le développement des ligneux.

❖ Les activités humaines (chasse, agriculture, pisciculture), ayant parfois une action positive sur les milieux aquatiques, peuvent également provoquer le dérangement de certains oiseaux, particulièrement dommageable en période de reproduction, et être à l'origine de perturbations physiques, chimiques et biologiques de la qualité de l'eau.

⇒ Prendre en compte la sensibilité des espèces lors des activités économiques, sportives et de loisirs.



Le maintien des prairies inondables à fort enjeu patrimonial est lié, d'une part aux pratiques agricoles, et d'autre part à la dynamique fluviale de la Loire.

❖ L'évolution de l'occupation des sols et des activités agricoles, constitue une menace sérieuse pour les milieux ouverts et les oiseaux associés. Les conversions de prairies en cultures et peupleraies, l'intensification du pâturage ou, au contraire, l'abandon de toute pratique agropastorale laissant libre au cours au développement des ligneux, tendent à modifier et raréfier les habitats naturels prairiaux indispensables à l'avifaune.

⇒ Maintenir ou reprendre une activité agricole menée de façon extensive. Préserver les prairies et les éléments bocagers (haies, bosquets,...).

❖ Fonctionnant au rythme des crues, les prairies humides sont particulièrement sensibles à tout aménagement de du Doubs susceptible de modifier les conditions d'inondabilité de la vallée.

⇒ Préserver les conditions d'inondabilité de la vallée.



L'enjeu majeur lié aux habitats forestiers porte essentiellement sur leur capacité d'accueil d'oiseaux forestiers. De même que la fréquentation humaine, les activités sylvicoles peuvent s'avérer défavorables pour ces derniers, de par les dérangements et les modifications d'habitats naturels dont elles sont parfois à l'origine (disparition de loges à pics, de plates-formes à hérons, élimination des arbres morts,...).

⇒ Prendre en compte la sensibilité des espèces dans les activités économiques et de loisirs effectuées au sein des milieux forestiers.